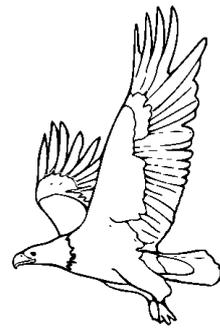




PleinVent !

N° 272 du 21 septembre au 5 octobre 2014

**"Ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur
trouvent des forces nouvelles,
ils déploient leurs ailes comme des aigles" (Isaïe 40, 31)**



Chers paroissiens de Sainte Yves de la Côte Sauvage, il y a 20 ans tout juste, le 4 septembre 1994, j'arrivais à Guérande comme curé, et, en me présentant, le vicaire épiscopal dit aux paroissiens : « Vous recevez un jeune curé. »

Aujourd'hui 7 septembre 2014, le Père Benoît Bertrand, notre vicaire général, a eu la délicatesse de ne pas vous dire : « Votre nouveau curé n'est plus très jeune ». Et pourtant, né le 12 octobre 1948 à Nantes, j'arrive parmi vous à un âge où beaucoup de nos concitoyens sont déjà à la retraite.

J'ai donc demandé au Seigneur, dans la prière, une parole, une parole de vie. Et il me l'a donnée, cette parole ; et je veux vous la transmettre, à vous tous qui sentez, d'une façon ou d'une autre, le poids de la fatigue. Cette parole, elle vient, bien sûr, de la Bible, et elle se trouve à la fin du chapitre 40 d'Isaïe.... Et elle est extraordinaire. Ecoutez plutôt :

« Le Seigneur donne la force à celui qui est fatigué, à celui qui est sans vigueur il prodigue le réconfort. Les adolescents se fatiguent et s'épuisent, les jeunes ne font que chanceler, mais ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur trouvent des forces nouvelles, ils déploient leurs ailes comme des aigles, ils courent sans s'épuiser, ils marchent sans se fatiguer. » (Isaïe 40, 29-31)

« Ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur trouvent des forces nouvelles » : la voilà la parole que j'ai reçue et que je vous transmets.

Mettons donc notre espérance dans le Seigneur jour après jour et nous trouverons des forces nouvelles. Mais c'est chaque jour, c'est jour après jour qu'il nous faut espérer en lui, qu'il nous faut compter sur sa grâce, qu'il nous faut, selon la belle expression de Georges Bernanos, « *quêter comme sou par sou sa Miséricorde* », car le Seigneur ne nous donne jamais de provisions.

Beaucoup d'entre vous se souviennent de l'acte d'espérance que nous récitons dans notre enfance et que nous ferions bien de continuer à prier :

« Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance, que vous me donnerez, par les mérites de Jésus-Christ, votre grâce en ce monde et le bonheur éternel dans l'autre, parce que vous l'avez promis et que vous tenez toujours vos promesses. »

Espérer, ce n'est pas penser que ça ira mieux demain matin ; espérer, c'est être sûr que Dieu nous donnera toujours sa grâce pour avancer ici-bas, si nous nous tournons vers lui ; espérer c'est marcher vers le Paradis.

Nous n'allons pas vers la mort, mais vers la vie, vers la vraie vie, cette vie qui commence ici-bas, cette vie que le Dieu d'Amour infuse en nos cœurs, si nous nous tournons vers lui.

Moi, votre nouveau pasteur, je n'ai qu'un seul désir : vous aider à courir sans vous lasser sur ce chemin de la vraie vie, sur ce chemin du véritable amour.

Père Bernard Jozan,
votre nouveau curé

Batz-sur-Mer, Le Croisic, Le Pouliguen

Faisons connaissance avec les comptes de notre Paroisse

RÉSULTATS 2013

RECETTES 2013	DÉPENSES 2013
QUÊTES 91 557 €	CHARGES de PERSONNEL 74 062 € Salaires et charges des prêtres, laïcs...
OFFRANDES PAROISSIALES 55 859 € Part paroissiale du Denier de l'Eglise et dons	ACHATS 60 896 € Frais d'énergie, matériel, fournitures, alimentation, librairie, cierges...
PRODUITS ANNEXES 39 399 € Reversements repas ou pension, offrandes de messes célébrées, revenus immobiliers...	SERVICES EXTERIEURS 59 163 € Petits travaux, entretien, maintenance, assurances, abonnements, frais de déplacement, affranchissements, téléphone...
CASUELS 38 808 € Baptêmes, mariages et obsèques	CHARGES DIVERSES 41 389 € Contribution au diocèse, zone pastorale, charges exceptionnelles
CESSIONS & RETROCESSIONS 29 055 € Cierges, librairie, missels, bulletins...	DOTATION aux AMORTISSEMENTS 34 952 € Part annuelle des investissements effectués par la paroisse toujours immobilisés
PRODUITS DIVERS (20 433 €) Transfert de charges, produits de pèlerinage...	IMPÔTS et TAXES (8 952 €)
PRODUITS FINANCIERS (10 353 €)	RESULTAT EXERCICE (12 050 €)

L'exercice comptable 2013 de la *paroisse Saint Yves de la Côte Sauvage* s'est soldé par un excédent de 12.050 €, en décroissance de 45,7% par rapport à 2012. Les dépenses ont crû de 7,0% d'une année sur l'autre alors que dans le même temps les recettes progressaient de 2,9%. Les grandes rubriques du compte de résultats sont représentées graphiquement en proportion de leur valeur sur le graphique ci-contre.

Les charges de personnel ont crû sagement de 1,4%, malgré l'embauche d'une organiste au mois de mai (l'exercice 2012 comprenait le coût d'un départ à la retraite). En raison d'une « explosion » des factures de gaz, alors que de nombreuses autres rubriques étaient à la baisse, les achats ont augmenté de 14,3 %.

Les « services extérieurs » sont fortement affectés par la comptabilisation, en charge de l'année, des frais de remise en état de la toiture du « gymnase » de l'ensemble Saint-Joseph au Pouliguen (15 000 €). On y trouve également les dépenses liées au pèlerinage au Sacré-Coeur de Montmartre. D'autres postes étant en nette diminution, nous avons finalement une hausse de 10,3%.

Les charges diverses et les amortissements sont en très légère augmentation si l'on excepte une régularisation négociée portant sur plusieurs années de consommation de gaz à la Maison Paroissiale du Croisic.

On notera que plusieurs opérations d'optimisation de la gestion ont été menées en liaison avec le diocèse : rachat de l'autocommutateur précédemment en location, changement d'assureur, adhésion à un contrat de groupe pour la fourniture de gaz.

Du côté des recettes, deux éléments à caractère exceptionnel, les contributions des participants au pèlerinage au Sacré-Cœur et surtout un legs important (7622 €) masquent une légère érosion des ressources régulières. Si, malgré l'environnement difficile que nous connaissons, la générosité des paroissiens tant résidents à l'année qu'estivants a permis de maintenir le *Denier de l'Eglise**, les quêtes paroissiales, le casuel des mariages et des obsèques, à des niveaux pratiquement identiques à ceux de 2012, d'autres postes : casuel des baptêmes (-22,6%), identiques à ceux de 2012, d'autres postes : casuel des baptêmes (-22,6%), cierges et troncs (-8,4%), ont accusé des baisses sensibles. Enfin, la baisse des taux d'intérêt a eu un effet majeur sur le produit de nos placements de trésorerie (-25,8%).

Soyez vivement remerciés pour votre soutien, indispensable à la transmission de la Bonne Nouvelle. Nous vous encourageons, dans la mesure de vos possibilités, à poursuivre votre contribution à la mission de l'Eglise dans nos trois communautés.

*Rappelons que les versements au *Denier de l'Eglise* effectués par chèque à l'ordre de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES peuvent éventuellement donner droit à une réduction d'impôt.

Etre petit enfant, c'est reconnaître son néant, attendre tout du bon Dieu, comme un petit enfant attend tout de son père ; c'est ne s'inquiéter de rien, ne point gagner de fortune. Même chez les pauvres, on donne à l'enfant ce qui lui est nécessaire, mais aussitôt qu'il grandit son père ne veut plus le nourrir et lui dit : Travaille maintenant, tu peux te suffire à toi-même.

C'est pour ne pas entendre cela que je n'ai pas voulu grandir, me sentant incapable de gagner ma vie, la vie éternelle du Ciel. Je suis donc restée toujours petite, n'ayant d'autre occupation que celle de cueillir des fleurs, les fleurs de l'amour et du sacrifice, et de les offrir au bon Dieu pour son plaisir.

Etre petit, c'est encore ne point s'attribuer à soi-même les vertus qu'on pratique, se croyant capable de quelque chose, mais reconnaître que le bon Dieu pose ce trésor dans la main de son petit enfant pour qu'il s'en serve quand il en a besoin ; mais c'est toujours le trésor du bon Dieu. Enfin, c'est de ne point se décourager de ses fautes, car les enfants tombent souvent, mais ils sont trop petits pour se faire beaucoup de mal.



NOMINATION

Au cours de la messe d'installation de notre nouveau pasteur, Nathalie PEROCHEAU a reçu sa lettre de mission comme laïque en mission ecclésiale (L.E.M.E.) au service de la pastorale de l'enfance et des sacrements de notre paroisse. Qu'elle soit remerciée pour cet engagement.

GUIDE PAROISSIAL 2014-2015

Il est arrivé et vous attend dans les 3 lieux d'Accueil et dans les églises de la Paroisse. Lisez-le et faites le connaître.

JOURNEE POUR DIEU

23 septembre de 9h15 à 16h à TRESSAINT – avec pique-nique (ou repas servi sur réservation) Infos sur cette journée et propositions de retraites sur : www.tressaint.com & 02.96.85.86.00

MESSE à Saint Jean-de-Dieu

vendredi 3 octobre. Pour le respect des horaires de travail du personnel, la messe aura lieu désormais à 16h30 (et non 17h).

ABSENCE

Le Père Alain Chevrel sera absent du 1^{er} au 22 octobre inclus.

CHAPELET EN OCTOBRE

Mois du Rosaire

- . à l'église de BATZ, les lundi & mardi de 17h30 à 18h
- . à la chapelle du Crucifix du CROISIC, le mercredi à 17h30 (la prière de Louange reprendra en novembre)
- . à l'église du POULIGUEN, les mercredi & vendredi à 9h30, après la messe
- . à la chapelle de PENCHATEAU, les lundi, mardi et jeudi à 17h30

SOIREE PETALES DE ROSES

vendredi 3 octobre à partir de 19h à l'église St Nicolas du Pouliguen. Veillée de prière par l'intercession de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, proposée par la Communauté des Béatitudes des Sables-d'Olonne. Il sera possible de se confesser.

CHŒUR SAINT YVES

Les répétitions, à la salle Saint-Joseph du Pouliguen (près du Pax) reprendront le jeudi 9 octobre de 20h30 à 22h, pour préparer les célébrations de la Toussaint et de Noël. Contact : Soazig Pichon tél : 06.15.43.80.80

Festival A NAU VOIX le Pouliguen

- . 26/9 à 18h église Saint-Nicolas : Le Chœur de l'armée française
- . 28/9 à 11h chapelle Penchâteau Ensemble *Le Banquet céleste* & Damien Guillon, contre-ténor réservation O.T.
- . 28/9 à 18h église St Nicolas : Happy Voices – Gospel

CATECHISMES

La catéchèse en paroisse, du CE2 à la 5^e, reprend le samedi 27 septembre de 10 h 30 à 12 h à la salle St-Joseph (près du cinéma Pax) au Pouliguen.



MESSES DANS LA PAROISSE du 22 septembre au 5 octobre 2014

	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26	Samedi 27	Dimanche 28
Batz/Mer	+ 18 h 30	+ 18 h 30					9 h 30
Le Croisic				14 h 30 ¹			11 h
Le Pouliguen			9 h		9 h	* 18 h 30	11 h
	Lundi 29	Mardi 30	Mercredi 1 ^{er}	Jeudi 2	Vendredi 3	Samedi 4	Dimanche 5
Batz/Mer	+ 18 h 30	+ 18 h 30					9 h 30
Le Croisic				14 h 30 ^{2*}	16 h 30 ³		11 h
Le Pouliguen			9 h		9 h	* 18 h 30	11 h

+ messe précédée de la célébration du bréviaire 1 : messe au salon de l'Hôpital – 2 : à la chapelle de l'Hôpital

* messe précédée ou suivie de confessions 3 : à St Jean-de-Dieu

Messes du dimanche soir : à Saillé : 18 h & Ste Thérèse de La Baule-les-pins : 19 h

ADORATION permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère) – **le mardi à BATZ** : 9h - 18h à l'oratoire 13 rue Mauperthuis & **le vendredi au CROISIC** : 8h - 19h à la chapelle des Frères de St Jean-de-Dieu 6 chemin du Lingorzé

* **CONFESSIONS** : au Pouliguen, les samedis 27/9 et 4/10 de 17h30 à 18h15 – au Croisic, le jeudi 2/10 à 15h après la messe à la chapelle de l'Hôpital – à Batz sur rendez-vous

Pour joindre la paroisse, des permanences sont assurées aux adresses suivantes :

BATZ-sur-MER – Presbytère

6 rue Mauperthuis 44740
Tél. 02 40 23 90 22
mardi, jeudi & samedi de 10 h à 12h
mercredi 17h à 19 h - vendredi 10h30 à 12 h

LE CROISIC – Maison paroissiale

8 rue de l'Eglise 44490
Tél. 09 82 20 29 23
du lundi au samedi
de 10 h à 12 h

LE POULIGUEN - Presbytère

1 rue de l'Abbé Guinel 44510
Tél. 02 40 42 17 81
du lundi au samedi
de 10 h à 12 h

PLEIN VENT est également disponible sur le site internet paroissial : <http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.ccf.fr>. Vous pouvez aussi en demander l'envoi par courriel à : paroisse.saintyves@gmail.com - objet Bulletin, avec vos NOM et Prénom - **Rappel** : les personnes mal-voyantes et disposant d'une adresse internet peuvent recevoir une version de **PLEIN VENT** en grands caractères. En faire la demande à la même adresse.